

Le système d'éducation multi-média pour les adultes du Québec: un rêve qui devient réalité

par Gilles PROVOST *

PEU AVANT NOËL, le Conseil des ministres donnait son accord de principe à l'implantation d'un système d'éducation multi-média pour les adultes du Québec.

Concrètement, cela veut dire que le Québec disposera dès l'automne prochain d'un système d'éducation réellement ouvert à la vie, sans professeur, et qui pourra rejoindre toute la population du Québec à domicile. On prévoit qu'en pratique, environ un demi-million d'adultes participeront à ces activités éducatives.

L'élément de base du système sera formé de regroupements spontanés des étudiants par quartiers. Ces « classes » seront visitées à tous les quinze jours par un animateur pédagogique. Les manuels seront remplacés par un journal publié deux fois par mois.

La principale activité éducative sera la réflexion de ces groupes de travail sur les problèmes auxquels ils ont à faire face dans leur milieu concret. Ils seront aidés par des émissions de télévision en circuit ouvert.

Ils participeront aussi à l'élaboration et à l'adaptation continue des programmes d'étude qui leur seront proposés.

Chacun pourra s'inscrire aux cours et recevoir les documents d'accompagnement, quels que soient ses antécédents scolaires. Un registre permanent sera établi au niveau provincial. Les examens seront dissociés des programmes. N'importe qui pourra se présenter aux examens, qu'il ait ou non suivi les cours. De tels examens vérifieront si le candidat a telle ou telle capacité et non « s'il a bien suivi le programme ».

Ces notes rapides sont déjà suffisantes pour laisser rêveurs tous les éducateurs d'aujourd'hui qui se sentent prisonniers de leurs classes, des horaires, des programmes, en somme, de toute une structure si rigide que la « vie » ne peut plus s'y infiltrer. Elles permettent aussi d'imaginer quelles répercussions pourra avoir la mise en place de ce système sur la société et le système scolaire actuel au Québec. Déjà, il est peut-être possible d'affirmer que cette décision est une des plus importantes qui aient été prises au Québec depuis la création du ministère de l'Éducation.

* L'auteur est journaliste au quotidien *le Devoir*.

Des besoins écrasants

À vrai dire, le comité qui a travaillé à la mise au point de ce projet complexe et audacieux a vite compris qu'il n'avait pas le choix et qu'il devait proposer quelque chose d'original pour répondre vraiment aux besoins des adultes et pour développer sérieusement l'éducation permanente au Québec.

Exactement la moitié de la population adulte du Québec n'a pas terminé le cours secondaire. À Montréal, on évalue à 100,000 le nombre d'analphabètes (dans bien des cas, il s'agit de gens qui ont appris à lire mais qui n'en sont plus capables par manque de pratique).

Le taux de chômage du Québec est un des plus élevés au pays. En mars 1970, il y avait, au Québec, 206,000 chômeurs et on estime qu'au moins le tiers d'entre eux avaient moins de 25 ans.

Sur le plan de la main-d'œuvre, les transformations rapides de l'agriculture et de nombreuses industries obligent à recycler chaque année des centaines de milliers de travailleurs. Un grand nombre d'entre eux, obligés de changer de milieu social, se retrouvent complètement perdus, isolés et sans défense.

Cette population, dans la majorité des cas, ne connaît pas vraiment les services que la société met à sa disposition. Par exemple, en 1967, moins de 15% des travailleurs qui auraient eu droit à des subventions dans le cadre du programme sur la mobilité de la main-d'œuvre s'en sont servis. Les rouages administratifs sont tellement complexes que la plupart des adultes préfèrent ne pas y faire appel plutôt que de s'engager dans un tel labyrinthe.

Les lacunes du langage sont aussi un obstacle. Fort peu de gens sont capables de s'exprimer dans un groupe. Inversement, de nombreux fonctionnaires avouent avoir énormément de difficulté à se faire réellement comprendre par certaines catégories de citoyens: les mots sont trop compliqués, trop techniques, etc.

Or, il est bien évident que les cours pour adultes tels qu'ils ont été organisés depuis quelques années ne peuvent répondre à ces multiples besoins. Ce sont le plus souvent des transpositions à peine adaptées des cours prévus pour des jeunes de 10 à 14 ans. C'est ainsi par exemple qu'on oblige des chômeurs à étudier la poésie de Victor Hugo pour obtenir un emploi!

Il est devenu de plus en plus évident qu'il est idiot de faire passer les adultes par la filière prévue pour des enfants, sans tenir aucun compte de l'expérience concrète, des responsabilités sociales et familiales, de la culture péniblement conquise au long des années, etc.

Les problèmes auxquels l'adulte se voit confronté ont aussi une urgence inconnue des jeunes. Il faut y répondre par des cours vraiment adaptés. Il n'y a pas de temps à perdre. L'adulte a moins besoin d'une culture générale que de développer son autonomie, sa responsabilité, ses aptitudes, ses capacités.

Ces besoins multiformes se sont imposés à la conscience du comité plus ou moins officiel mis sur pied par le ministère de l'Éducation à la demande du « comité du programme de récupération » (qui avait mis un point final à l'expérience TEVEC au Saguenay): « Les réponses aux besoins actuels, c'était pour hier, alors qu'on bâtissait le demain d'aujourd'hui. Mais on a pris du temps, beaucoup de temps, trop de temps, tellement de temps à cerner le problème que c'est lui qui nous cerne maintenant. »

Une éducation enracinée dans la vie concrète

Après bien des avatars, ce « comité d'implantation » soumettait en juillet dernier un rapport de 337 pages définissant la *philosophie* d'un système d'éducation qui répondrait réellement aux besoins des adultes et proposant un *projet concret*, avec des structures précises, des échéances et des prévisions financières.

À ce titre, le projet actuel n'est pas seulement une répétition du projet TEVEC. Le comité a travaillé dans le sillage de l'opération DÉPART qui, en province, a déterminé les besoins des adultes et qui, à Montréal, a défini une philosophie de cette éducation. Il a travaillé en collaboration avec l'opération SÉSAME. Il a aussi étudié de près des expériences étrangères, notamment *Telekolleg* en Bavière, *Télépromotion rurale* en France, *The Open University* en Angleterre et *The NHK Correspondence High School* au Japon.

Finalement, le comité d'implantation est arrivé à la conclusion que l'adulte doit être le premier artisan de son éducation. Les instruments pédagogiques proposés doivent viser à une croissance maximum des ressources intérieures des personnes qui s'éduquent. Le « s'éduquant » doit être considéré comme enraciné

dans une histoire et un environnement particulier. Enfin, l'adulte doit pouvoir compter le plus rapidement possible sur une véritable éducation permanente.

Concrètement, il fallait donc mettre au point un système empathique, capable de s'insérer dans le cadre de référence et d'existence des personnes à qui il s'adresse, plutôt que de plonger ces dernières dans un milieu scolaire artificiel.

Ce système devait aussi offrir continuellement à la clientèle des possibilités nouvelles de perfectionnement, d'information, de compréhension, de remise en question, de participation. En somme, il s'agissait de proposer une éducation continue.

De plus, le système devait être accessible à tous, quelle que soit leur formation antérieure. Il faut donc prévoir de nombreux seuils d'entrée possibles ainsi que des moyens de rattrapage et d'auto-évaluation.

Enfin, pour être global, le système devait être suffisamment flexible pour offrir des cheminements divers et ne pas devenir un monde clos et fermé.

Le type de formation véhiculée a aussi retenu l'attention des membres du comité. Le contenu exact n'est pas encore défini puisque la « clientèle » sera appelée à participer à la définition de ses besoins. Par contre, il est déjà décidé que trois axes majeurs orienteront cette formation.

Tout d'abord, les contenus véhiculés devront stimuler l'observation, l'analyse et la compréhension des réalités qui forment le milieu concret des adultes en formation. Ces réalités pourront être aussi bien d'ordre psychologique, social, économique, juridique que scientifique ou technique.

En second lieu, la formation devra provoquer une démarche véritable de la part des participants. Ils devront comprendre la dynamique de la société pour s'y intégrer mieux après en avoir compris les rouages et l'évolution. Il y aura donc un encouragement à la réflexion personnelle et à l'expérimentation.

Enfin, un accent particulier sera mis sur l'apprentissage des moyens de communication et de représentation, notamment le français et les mathématiques. Les auteurs du projet espèrent que cet apprentissage pourra être intégré aux autres activités à mesure que les participants en sentiront le besoin.

Des structures de participation

Ces idées sont belles sur le papier, assurément. On ne sait pas encore ce qui en restera concrètement une fois que le système proposé aura finalement traversé le tamis de la politique. Il faut cependant l'avouer: le projet que le gouvernement vient d'accepter semble extrêmement intéressant à plusieurs points de vue.

Ce système prévoit des structures de participation précises: au niveau local (petites villes, quartiers urbains, etc.), il y aura des comités chargés de mettre en commun les expériences des groupes d'étudiants. Ces comités locaux pourront ainsi s'épauler mutuellement et faire connaître leurs besoins.

Les représentants de chaque comité local se regrouperont, dans chaque commission scolaire régionale, avec le responsable de l'éducation permanente. Ce comité « sous-régional » favorisera les échanges à une échelle plus vaste et donnera son avis sur les services offerts et sur les orientations à prendre.

Les commissions scolaires régionales auront aussi un rôle à jouer en mettant sur pied des centres d'éducation permanente où l'adulte trouvera la documentation et les informations nécessaires, en fournissant le personnel d'animation et les personnes-ressource et, finalement, en participant éventuellement à l'évaluation.

L'élément majeur du système sera l'ensemble des conseils régionaux, au nombre de huit dans la province. Ces conseils seront responsables de l'administration à ce niveau. Les comités sous-régionaux, les responsables d'éducation permanente et les associations locales y seront représentés. Des étudiants seront donc normalement présents.

Ce conseil définira les besoins et les priorités régionales. Il sera responsable de son budget et devra voir à mettre sur pied une équipe responsable à la fois de la production et de la diffusion des émissions de télévision dans la région, de l'information, de la diffusion des documents d'accompagnement et de l'animation pédagogique.

Au niveau provincial, des représentants des conseils régionaux, des directions générales de l'éducation permanente et de la planification, de Radio-Québec et du Service des moyens techniques d'enseignement (SMTE) seraient regroupés en une *commission administrative* responsable de l'ensemble du système auprès

du ministre concerné. C'est elle qui engagerait le personnel, définirait les tâches des divers organismes impliqués et les grandes politiques.

Huit activités essentielles

Au jour le jour, la marche courante du projet sera assurée par le coordonnateur général (membre de la commission administrative) et les responsables de sept équipes de travail (huit pendant la période d'implantation du système). Ces équipes de travail permettent de repérer les grands axes de l'activité du système.

Une première équipe sera responsable de l'*animation pédagogique* et de la formation de ces animateurs qui visiteront les équipes d'étudiants adultes à la base. Ces animateurs devront aider chaque organisme à bien faire le travail que l'on en attend.

Une deuxième équipe aura la responsabilité de définir les *contenus de formation*, en collaboration avec les autres équipes. Elle sera chargée de préparer des programmes après avoir recueilli les besoins de la population par des mécanismes appropriés. C'est en quelque sorte l'équipe pédagogique.

Une troisième équipe aura la tâche de *produire les émissions* de radio et de télévision nécessaires. Elle regroupera plutôt des réalisateurs et des chercheurs puisque les équipes techniques seront fournies par les postes qui produiront techniquement les émissions (ou par Radio-Québec). Une quatrième équipe publiera les *documents d'accompagnement* nécessaires soit sous une forme provisoire (journal) soit sous une forme plus permanente (plaquettes, brochures, etc.) selon les besoins.

La cinquième équipe sera chargée de l'*information* et du *feedback*: elle devra particulièrement recueillir et analyser les réactions et les suggestions des usagers du système. Elle devra aussi assurer une communication adéquate entre les divers éléments.

Les deux autres équipes auront la charge de l'*administration* et de la *recherche*. Dans l'administration, il faut inclure les archives, les fichiers centralisés, l'informatique, la gestion financière. La recherche, elle, devra faire le point sur l'évolution du projet, et en dégager les implications. La nouveauté d'une telle organisation exige en effet que l'on ne se fixe pas trop vite et qu'on ne néglige pas cette dimension. Quelques membres de cette équipe parti-

ciperont à la mise au point du système d'évaluation, indépendamment du projet.

La huitième et dernière équipe n'existera que pendant la mise en marche du réseau. Elle devra préparer l'implantation du système dans les régions non encore atteintes.

Trop beau pour être vrai ?

Certains observateurs craignent que les émissions de télévision n'offrent que des cours magistraux, à l'image de ce que nous connaissons actuellement. Les créateurs de ce projet, au contraire envisagent davantage ces émissions comme des débats auxquels la population participerait. Une fois le projet rodé, on envisage même des *hot-lines* à la radio !

À la télévision, une émission réalisée au niveau régional présenterait d'abord des citoyens qui se posent le problème de la pollution dans leur milieu (par exemple). Suivrait un documentaire commun à tout le Québec sur les moyens actuellement mis en œuvre contre ce fléau. Le producteur régional ferait ensuite suivre ce documentaire d'un débat entre des citoyens et des personnes-ressource. Cela permettrait de voir dans quelle mesure les faits cités dans le documentaire correspondent à la réalité locale ou de juger si les moyens mentionnés répondent vraiment au problème posé. Suivraient ensuite des informations diverses à l'intention des usagers du système.

D'autres observateurs, trouvant ce projet trop ambitieux, craignent qu'il soit « trop beau pour être vrai ». Effectivement, l'accord du gouvernement ne porte encore que sur le « principe » de son implantation.

Pourtant, il semble que des décisions importantes ont finalement été prises: un comité conjoint a été créé pour lancer officiellement l'affaire, sous la responsabilité provisoire de la direction générale de la planification. Le ministre Saint-Pierre a parlé du début des opérations pour septembre prochain. (En pratique, il est plus probable que cela retardera jusqu'en novembre ou même en janvier 1972). Au moment d'écrire ces lignes, on attendait de façon imminente les « arrêtés en conseil » qui consacraient ces décisions.

Il est déjà certain que le système sera d'abord implanté à Montréal avant d'être étendu à toute la province. Il n'est pas impossible qu'il soit en même

temps établi dans le Nord-Ouest ou au Saguenay, mais rien n'est certain. Il avait été question, en particulier, que la région du Saguenay, déjà rodée à l'expérience TEVEC, demeure une sorte de région-pilote à l'intérieur du système: aucune décision n'a encore été prise à cet égard.

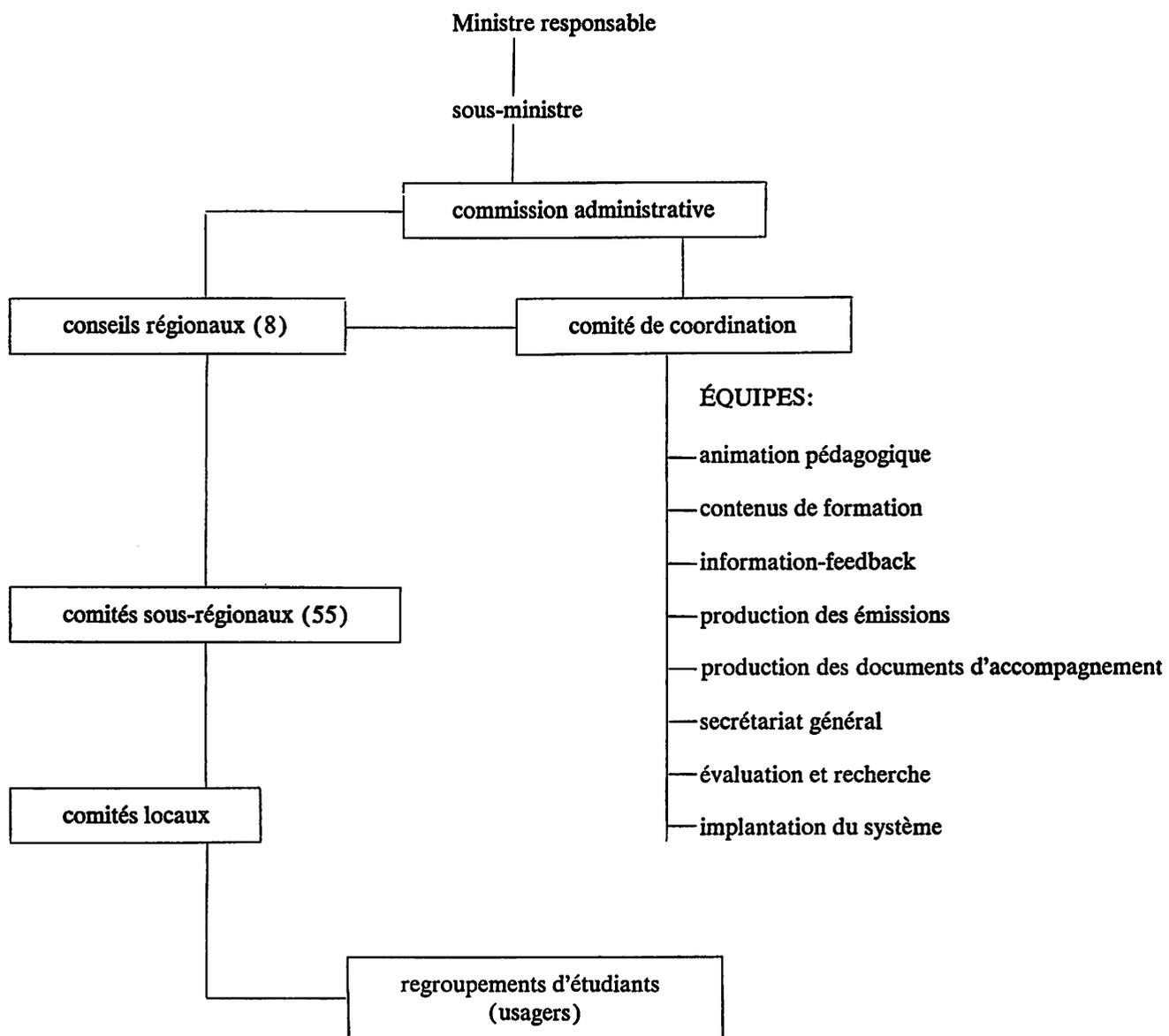
À vrai dire, l'hésitation du gouvernement est assez compréhensible, ne serait-ce qu'à cause des \$5 à \$6 millions nécessaires au fonctionnement du projet pour la première année seulement. Les conséquences pro-

bables de cette innovation sont aussi de nature à faire réfléchir plus d'un homme politique.

Un bouleversement social et scolaire

Sur le plan social, par exemple, cela signifie qu'on amènera un demi-million de citoyens peu favorisés à réfléchir sur leur situation sans nécessairement leur donner de solution pratique à leurs problèmes. Dans toute la province, des adultes souvent désabusés vont

Organigramme du système d'éducation multi-média pour les adultes du Québec



examiner la société qui les entoure pour en découvrir les mécanismes et pour trouver une façon valable de s'y insérer et de s'y adapter.

Un tel effort collectif de réflexion et une pédagogie axée sur l'adulte en situation peuvent, à long terme, avoir une profonde influence politique, ne serait-ce qu'en diminuant l'importance de la majorité silencieuse qui, souvent, n'ose pas regarder la réalité en face. Cela peut être un profit pour le système social en place s'il permet vraiment à ces gens de s'intégrer de façon valable. Si, au contraire, ce projet fait réfléchir la population sans donner suite aux attentes qu'il a suscitées, les difficultés ne font que commencer...

Sur le plan pédagogique, les conséquences risquent aussi de ne pas être négligeables: pour la première fois on met sur pied un embryon de système qui fonctionne vraiment dans une perspective d'éducation permanente. Jusqu'à maintenant, on en parlait, mais à peu près aucun pays n'avait vraiment cherché à faire passer cette théorie dans des structures concrètes. À plus ou moins long terme, cela ne peut manquer d'influencer l'éducation « régulière » pour les jeunes.

En effet, une fois que le système multi-média aura fait ses preuves, les écoles devront tenir compte de son existence et réajuster leurs cours et leurs programmes en conséquence: le jeune n'aura plus besoin d'acquiescer à l'école une formation pour le reste de ses jours. On dit bien, dans les ouvrages de pédagogie, que l'école doit « apprendre à apprendre » mais cela est souvent resté lettre morte parce que le système social actuel ne reconnaît pas les autodidactes. En fait, la société fonctionne encore comme si toute

l'éducation devait être donnée à l'école. Cela changera peut-être.

L'influence peut aussi être plus directe: le jeune qui trouve l'école « plate » sera peut-être tenté de suivre plutôt les mêmes activités éducatives que son père, par le système multi-média... Le professeur enfermé dans sa classe et ses programmes rigides ou peu fonctionnels regardera aussi avec envie les programmes continuellement changeants et adaptés à la vie, disponibles pour les adultes. En somme, le projet multi-média offrira une solution de rechange concrète et pratique pour l'école traditionnelle. Ce n'est pas à négliger.

En conclusion, on peut dire que ce projet multi-média vaut certainement les quelques millions qu'il coûtera annuellement. On peut cependant regretter qu'il ait été entouré jusqu'à maintenant d'un silence aussi total, au point que plusieurs hauts fonctionnaires n'en ont jamais entendu parler.

Ce programme, s'adressant à tout le monde, aurait dû être aussi connu et apprécié par tout le monde. Si le gouvernement continue à l'entourer d'un tel mur de silence, l'efficacité elle-même du système peut en être affectée. Certains pensent même que le projet aurait eu bien des chances d'aller moisir sur une tablette si *le Devoir* n'avait pas attiré sur lui l'attention du public. Quoi qu'il en soit, si vraiment le ministre de l'Éducation est sérieux, un des premiers gestes à poser serait de publier au moins un résumé du volumineux rapport du comité d'implantation pour que le public puisse engager le débat... •